



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université de La Manouba & Université de Gafsa



Consultant N° 01/2013/PAQ-UMA

Relative à la sélection et l'emploi d'un bureau d'études

"Etude du système d'information de l'Université de la Manouba et l'Université de Gafsa et élaboration des Termes de références pour le développement et la mise en place d'un nouveau système d'information décisionnel"

POUR LE CHOIX D'UNE LISTE RESTREINTE DE CONSULTANTS (Société de service et d'ingénierie informatique / Bureau ou Cabinet d'études dans les TIC / Groupement de Consultants)
POUR LA MISSION D'ETUDE DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'UNIVERSITE DE LA MANOUBA ET L'UNIVERSITE DE GAFSA ET L'ELABORATION DES TERMES DE REFERENCES

Octobre 2013

I. CONTEXTE DE LA MISSION :

1/ CONTEXTE GENERAL

La complexité de l'environnement technique des systèmes d'information ne cesse de croître. Dans le même temps, la dépendance des établissements universitaires à l'informatique ne cesse d'augmenter, faisant du bon fonctionnement de leurs systèmes un préalable à l'atteinte de leurs objectifs stratégiques.

Dans cette optique un «Programme de Développement de l'Enseignement Supérieur et d'Appui à la Qualité (PDESAQ)» cofinancé par le Gouvernement Tunisien et la Banque Mondiale a été mis en place.

Une des composantes du programme servira à moderniser les procédures de gestion administrative et financière des Universités.

Dans le cadre de l'accord de prêt n° **7392-TN** entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour le financement du programme d'Appui à la Qualité, l'Université de la Manouba et l'Université de Gafsa ont bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre de leur projet intitulé "**La Mise en place d'un Système de gestion de l'Information et d'Aide à la prise de Décision**" dont l'exécution s'étale sur 36 mois.

Une des actions à entreprendre dans le cadre de ce projet est **l'étude du système d'information existant et l'élaboration des Termes De Références pour le développement et la mise en place d'un Système de gestion de l'Information et d'Aide à la prise de Décision.**

Le projet "**mise en place d'un système de gestion de l'information et d'aide à la prise de décision**" a pour objectif d'améliorer le système d'information existant et de le faire évoluer en un système d'information décisionnel. Il vise le renforcement de la capacité de gestion des deux universités et la satisfaction des attentes de leurs partenaires internes et externes.

2/ CONTEXTE SPECIFIQUE

L'Université de la Manouba compte actuellement 14 établissements dont 3 en co-tutelle et un établissement de recherche, le nombre des enseignants (contractuels et permanents) s'élève approximativement à 1700, celui des étudiants à 26000 ainsi que 850 personnel ATOS.

L'Université de Gafsa compte 09 établissements dont 1 en co-tutelle, le nombre des enseignants (contractuels et permanents) s'élève approximativement à 1000, celui des étudiants à 11500.

Les deux universités ont vu leurs compétences s'élargir et devenir de plus en plus diversifiées concrétisant davantage la politique nationale de la décentralisation de gestion. Elles se veulent de plus en plus des institutions ouvertes et innovantes.

En effet, les efforts déployés par l'université de la Manouba et l'Université de Gafsa pour moderniser les méthodes d'enseignement et de gestion traduisent leurs adhésion aux différentes réformes (LMD, PAQ, GPO, décentralisation, innovation pédagogique, les projets d'établissements, des solutions de sécurité informatique, etc.). Ces efforts démontrent une volonté d'évolution vers des Universités modernes intégrées dans leur environnement national et international et axées sur une culture de l'excellence.

L'analyse stratégique des pratiques organisationnelles et des modes de management des deux universités et de leurs établissements ainsi que le recensement des dysfonctionnements inhérents à leurs gestion ont permis de dégager un problème articulé autour de l'efficacité réduite du système d'information. Ce problème affecte l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de ces universités et de leurs établissements.

Le souci de L'Université de la Manouba et celle de Gafsa est de mieux répondre aux attentes de leurs acteurs et partenaires (étudiants, enseignants, personnel administratif, professionnels, etc.) et de réussir leurs adhésion au différents processus d'assurance qualité et d'accréditation de leurs prestations, requiert le développement des interfaces de communication en vue d'une meilleure gestion des ressources et des services rendus s'appuyant sur les différents usages des TICs. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de **"la mise en place d'un système de gestion de l'information et d'aide à la prise de décision"**.

II. LA MISSION D'ETUDE DU SYSTEME D'INFORMATION ET L'ELABORATION DES TDR'S

1. OBJECTIFS GENERAUX

Le projet d'amélioration de la capacité de gestion de l'Université de la Manouba et l'Université de Gafsa s'inscrit dans la même lignée que les objectifs du PAQ. Il vise à renforcer leur autonomie et d'accroître la capacité managériale des deux universités.

Le projet devrait permettre :

- la communication des différentes applications informatiques déjà existantes (applications nationales et internes) ;
- la modernisation des procédures de gestion à travers la création de nouvelles applications ;
- l'autonomie des utilisateurs et des partenaires en matière d'accès à l'information ;
- le développement de partenariats entre les différents métiers (travail collaboratif)
- la rationalisation de l'utilisation des ressources disponibles ;
- l'intégration des deux universités dans leurs environnements et l'accroissement des ressources de financement extrabudgétaires (hors subvention de l'Etat) ;
- la valorisation des produits de recherche et d'enseignement ainsi que l'accroissement de la mobilité des étudiants et des enseignants.
- l'amélioration de la qualité de l'information au niveau de sa fluidité, sa pertinence, son intelligibilité, son accessibilité et sa sécurité ;
- l'amélioration de l'efficacité de gestion par la réduction des délais et des frais de gestion ainsi que par l'amélioration de la capacité de pilotage, d'évaluation et d'exploitation des ressources ;
- le développement des compétences et l'esprit de travail collaboratif chez le personnel administratif et améliorer sa satisfaction à l'égard de son travail ;
- la valorisation des activités d'enseignement et de recherche et améliorer la satisfaction des enseignants à l'égard des prestations de l'université ;
- l'amélioration de la satisfaction des étudiants et partenaires à l'égard des prestations fournies par l'Université ;

A cet égard, ce projet qui s'appuie sur une démarche qualité, va permettre la mise en place d'un système intégrant les différentes applications de gestion et offrant des espaces d'échange d'informations entre les différents utilisateurs.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

a- Faire le diagnostic en terme de besoins en données et architecture technique du système d'information existant de l'Université de la Manouba et de l'Université de Gafsa et de leurs établissements dans l'objectif de mettre en place un système de gestion de l'information et d'aide à la prise de décision,

b- Elaboration des cahiers des charges du projet de mise en place d'un système de gestion de l'information et d'aide à la prise de décision.

c- Réceptionner et valider les travaux et les livrables du projet de mise en place du SID.

3. RESULTATS ATTENDUS

La mission d'étude objet de cette consultation couvrira l'ensemble des fonctions du système d'information de gestion, de pilotage et de communication de l'Université de la Manouba et l'Université de Gafsa et les établissements qui en relèvent, elle devra concerner aussi bien les aspects physiques et organisationnels que les aspects informationnels des systèmes d'information et de communication. Cette mission devra donc cibler tous les aspects touchant au système d'information et des réseaux de communication véhiculant ces informations, ainsi que toutes les applications informatiques existantes.

La mission devra être menée en conformité avec les normes internationales en vigueur.

La mission d'étude doit permettre également aux deux universités de connaître les points forts et les faiblesses du système d'information existant ainsi que les mesures correctives à entreprendre.

a- pour le premier objectif (le diagnostic):

- Visiter les différentes structures de l'Université de la Manouba et l'Université de Gafsa et les établissements qui en relèvent et effectuer une étude et un diagnostic en termes de métiers et d'informations.

- Etablir un rapport sur l'état actuel du système d'information (technique, réseaux, applications, matériels, structures, processus, métiers, données ...)
- Définir les besoins des utilisateurs (internes et externes et les différents acteurs) en termes de données décisionnelles
- Elaborer un rapport indiquant les futures orientations et recommandations techniques et métiers (en termes des données décisionnelles)

Les orientations proposées doivent viser à :

- Corriger les insuffisances de la situation actuelle,
- Contribuer à améliorer le rendement de la gestion et de l'enseignement,
- Améliorer le pilotage des structures,
- Aider à une meilleure synergie avec les bénéficiaires et l'environnement.

b- pour le deuxième objectif (l'élaboration des cahiers des charges):

- Etablir des scénarii pour la mise en place du système indiquant le matériel, logiciels et licences nécessaires (caractéristiques et estimation financière).
- Elaboration des cahiers des charges pour l'acquisition du matériel et licences nécessaires.
- Elaboration des TDRs pour le développement des applications spécifiques, une pour la gestion des heures supplémentaires et une deuxième pour l'ouverture de l'université sur son environnement et la valorisation des résultats de la recherche scientifique.
- Elaboration des termes de références pour le développement et la réalisation et la mise en place du SID (un système intégrant les différentes applications de gestion et offrant des espaces d'échange d'informations entre les différents utilisateurs (une plate forme intégrant un Intranet, un système de GED et un workflow) pour une meilleure prise de décision (Élaboration des cahiers de charges de mise en oeuvre du système d'information cible)

c- pour le troisième objectif (Réception et validation des travaux):

- Accompagner les deux Universités pour la validation et la réception des différentes phases de mise en place du SID.

4. PLANNING ET METHODOLOGIE

Le bureau d'étude doit fournir dans sa proposition technique une méthodologie de travail en plus d'un planning détaillé.

Cette méthodologie doit spécifier au moins les cinq phases suivantes :

- a- Lancement du projet
- b- Diagnostic
- c- Définition des orientations
- d- Elaboration des cahiers des charges
- e- Réception et validation des différents livrables du projet

Le planning proposé doit prévoir une durée maximale de 60 jours calendaires (hors délais de validation pour les 4 premières phases).

Les consultants candidats sont tenus de transmettre à l'Université de La Manouba une proposition de planning en termes de temps et de groupes de travail.

5. CONSULTANTS ELIGIBLES:

Le présent projet s'adresse aux consultants (sociétés de service et d'ingénierie informatique, bureaux ou cabinets d'études dans les TIC ou consortium de sociétés) ayant les compétences confirmées dans le domaine des TIC et dans le développement des applications informatiques et pouvant mobiliser une équipe qualifiée pour la réalisation de l'ensemble des composantes du projet. A ce titre, ne sont éligibles pour présenter un dossier de candidature que les consultants qui :

1) Ont accompli, au cours des cinq (05) dernières années, entre 2009 et 2013, au moins :

Deux (02) missions d'étude relatives aux systèmes d'informations ;

2) Peuvent également offrir les garanties de mettre à la disposition du projet une équipe dont les membres ont pu, au cours des cinq (05) dernières années, entre 2009 et 2013, prendre part dans la gestion et la réalisation de projets similaires et en particulier dans l'élaboration d'études en TIC et dans le développement des applications informatiques.

La mission peut être exécutée par un groupement solidaire de sociétés/bureaux d'études.

Le chef de file du projet doit indiquer les tâches à exécuter par chaque bureau du groupement.

Des renseignements complets avec noms et adresses de chaque Bureau du groupement seront également fournis et un engagement du chef de file à l'effet.

Les moyens humains et les références de chaque Bureau du groupement seront pris en considération dans l'évaluation des offres.

Tout consultant doit répondre aux TDRs et critères définis dans le présent document.

6- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les consultants (société de service et d'ingénierie informatique/ Bureau ou Cabinet d'études dans les TIC/ groupement d'entreprises en TIC sous forme d'un consortium) désirant soumettre une manifestation d'intérêt doivent adresser à l'Université de la Manouba, qui est le chef de file, un dossier en langue française comprenant les pièces suivantes :

- La déclaration de candidature (lettre de manifestation d'intérêt), dûment datée, signée et cachetée ;
- Présentation du consultant et de ses éventuels associés et de leurs ressources humaines permanentes (avec le cas échéant : brochures, plaquettes, références à des sites Web);
- Profil et statut juridique du consultant, en précisant s'il s'agit d'un consortium, le mandataire et le rôle de chaque membre;
- Les références techniques sur les projets réalisés et achevés pendant les cinq (05) dernières années dans la réalisation de projets similaires ou de même degré de complexité;
- Présentation des ressources humaines du Consultant;
- Toute autre pièce justificative jugée nécessaire par les consultants, qui soit utile pour mieux cerner ses capacités professionnelles et celles des membres de l'équipe à proposer (documentation, copie de contrat, dépliant, attestation, support de démonstration ou échantillon,...).

Remarque importante : Les informations fournies selon les formulaires annexés devront être fournis, en deux exemplaires sur papiers, et sous forme de fichiers PDF sur CD ou flash-disk. L'ensemble des documents fournis servira à l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt. Les consultants sont également invités à

proposer toute autre information utile, à condition qu'elle soit claire, précise et concise.

7- RECEPTION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

7.1 – DATE LIMITE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

Le dossier de candidature devra parvenir au bureau d'ordre central de l'Université de la Manouba, par voie postale sous pli fermé recommandé, ou par rapide poste, ou par dépôt direct, cacheté et ce, au plus tard à la date et l'heure limite fixée dans l'avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, en deux (02) exemplaires à l'adresse suivante: **Université de la Manouba, Campus universitaire de la Manouba, 2010.** (Le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Université faisant foi).

L'enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier de manifestation d'intérêt portera la mention suivante: **Consultant N° 01/2010 MANIFESTATION D'INTERET : Mission d'Etude du système d'information et élaboration des Termes De Références- PAQ-UMA »**

7.2 -DOSSIERS PARVENUS HORS DELAIS :

Tout dossier de manifestation d'intérêt parvenu à l'Université de la Manouba après la date et l'heure limites de réception fixées ne sera pas pris en considération.

7.3 ECLAIRCISSEMENTS :

Toute demande d'éclaircissement devra être faite par écrit et adressée au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des dossiers directement par courrier à l'adresse de l'Université.

7.4 : Langue du dossier de candidature :

Les dossiers préparés par le soumissionnaire ainsi que toutes les correspondances, les caractéristiques techniques et tout document concernant l'offre, échangé entre le soumissionnaire et le Maître d'Ouvrage seront obligatoirement rédigés en langue française.

7.5 : Période de Validité des offres :

Les offres des soumissionnaires demeureront valables pendant une période de quatre vingt dix jours (90 jours) à partir de la date limite de soumission.

III. PROFIL DES CONSULTANTS ET SELECTION

Les bureaux d'études candidats à ce programme seront jugés sur la base des critères suivants :

1- CRITERES DE CHOIX

A- GROUPE DE TRAVAIL PROPOSE :

Le groupe de travail proposé pour cette mission doit être constitué au moins de:

- un chef d'équipe
- quatre assistants

B - DIPLOMES ET ETUDES UNIVERSITAIRES :

Membres du groupe	DIPLOMES	Qualifications professionnelles requises
Chef d'équipe	posséder au moins un diplôme sanctionnant au moins 05 années d'études supérieures dans l'une des disciplines suivantes : informatique, informatique de gestion, gestion des systèmes d'information ou équivalent	Le chef d'équipe doit justifier sa participation dans deux cycles de formation dans des disciplines similaires.
Assistant N°1	posséder au moins un diplôme sanctionnant au moins 05 années d'études supérieures en informatique délivrée d'un établissement universitaire.	doivent être certifiés et reconnue dans le domaine des TIC.
Assistant N°2		
Assistant N°3	posséder au moins un diplôme sanctionnant au moins 03 années (05 semestres) d'études supérieures en gestion ou management, informatique ou équivalent issus d'un établissement universitaire public.	doivent justifier d'une formation au minimum dans un cycle de formation dans des disciplines similaires.
Assistant N°4		

C - EXPERIENCE DANS LE DOMAINE

C. 1 / Expérience de bureau

Le bureau doit être doté d'expériences et des références générales et dans le domaine des actions demandées dans le projet. (Au minimum deux (02) missions d'étude relatives aux systèmes d'informations au cours des cinq (05) dernières années, entre 2009 et 2013.

C. 2 / Expérience de groupe de travail :

C 2-1 : chef d'équipe:

Le chef d'équipe doit avoir au moins effectué deux études similaires, une connaissance du milieu administratif serait appréciée.

C 2-2 : les assistants :

- Assistant n°1 et n°2 : doivent avoir une expérience dans le domaine informatique d'au moins 03 ans il doit avoir en plus une expérience dans le domaine de la programmation, développement d'application GED et Workflow, dans la création de portail.
- Assistants n°3 et n°4 : doivent avoir une expérience dans des études de projet et des travaux similaires (audit,...)

2 – METHODOLOGIE D'EVALUATION DES DOSSIERS DE MANIFESTATIONS D'INTERETS :

L'évaluation des consultants, se fera sur la base des critères de notation suivants:

Critères d'évaluation	Barème
Références du Consultant	60 points
Mission d'étude du système d'information : 6 points par projet avec un maximum de 24 points.	24 points
Elaboration d'études en TIC : 6 points par étude avec un maximum de 24 points.	24 points
Développement des applications : 4 points par projet avec un maximum de 12 points.	12 points
Qualification des ressources humaines¹	40 points
Mission d'étude du système d'information : 4 points par ressource spécialisée avec un maximum de 20 points.	20 points
- développement des applications : 2 points par ressource spécialisée avec un maximum de 10 points.	10 points
- Elaboration d'Etudes en TIC : 2 points par ressource spécialisée avec un maximum de 10 points.	10 points

Remarque:

Un dossier de manifestation d'intérêt peut être rejeté à ce stade s'il ne répond pas à des aspects importants de la mission ou s'il n'obtient pas la note de qualification minimale de 50 points;

¹ Avec toutes les pièces justificatives.

En cas de présentation de candidature sous forme de groupement, les références des membres du groupement sont cumulatives;

Le choix définitif du consultant sera effectué en accord avec les procédures définies dans les Directives "Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Mai 2004".

3 – METHODE DE PRESELECTION :

La méthode de sélection du consultant qui sera suivie est la méthode «Qualification du consultant» «QC» selon les directives de la Banque Mondiale du mois de mai 2004. Suite à une publication d'une manifestation d'intérêt, une liste restreinte des consultants jugés comme ayant « les qualifications et les références les plus pertinentes » et les plus appropriés pour la réalisation des prestations du projet sera établie puis choisir le Consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates pour la mission.

Le Consultant retenu doit être invité à remettre une proposition technique et financière, puis à négocier le marché.

4- LIVRABLES

Les livrables de cette mission sont :

- Le planning détaillé d'exécution de la mission (en utilisant MS project ou autres).
- Une description et une évaluation complète du système d'information existant, pour chaque université à part.
- Une analyse précise des insuffisances organisationnelles et techniques relatives aux procédures et outils de communication adoptés, comportant une évaluation des risques qui pourraient résulter de l'exploitation des failles découvertes, pour chaque université à part.
- la proposition des procédures et des solutions organisationnelles et techniques qui devront être adoptées pour relever les insuffisances enregistrées : Le rapport d'orientation et de recommandations.
- les spécifications techniques minimales pour chaque équipement matériel et logiciel proposé.

- Les termes de références pour le développement et la réalisation et la mise en place du SID y compris les TDRs pour le développement des deux applications concernant la gestion des heures supplémentaires et la valorisation des résultats de la recherche et l'ouverture sur l'environnement.

Le rapport d'étude ainsi que tous les rapports ou documents intermédiaires, doivent être remis en trois exemplaires, dont un non relié, ainsi que sur support amovible ou optique lisible sous la suite bureautique Microsoft office.

4.2 Après l'approbation du rapport d'étude par les présidents de l'Université de la Manouba et de l'Université de Gafsa, le soumissionnaire doit proposer les termes de références de la mission de conception et de mise en oeuvre de la plate forme.

Remarque : chaque livrable doit être soumis à la validation des deux Universités.

5- CONFLITS D'INTERÊTS

Les Consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque ou le Ministère ou l'Université de la Manouba ou l'Université de Gafsa doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission de la lettre d'intention pour la mission.

6- REGLES DE DEONTOLOGIE

Le soumissionnaire sélectionné s'engage que les informations contenues dans le rapport d'étude sont authentiques et conformes et les conclusions sont avancées dans des conditions d'indépendance et d'intégrité.

Le soumissionnaire est tenu de :

- Mettre en évidence les informations recueillies en toute objectivité, confidentialité et impartialité et exactitude.
- Accomplir avec honnêteté la mission d'étude.
- Respecter les principes d'éthique.
- protéger les informations et ne pas en tirer un bénéfice personnel.

7- Réglementation

Les dispositions de l'Accord du Prêt, des Directives de la Banque Mondiale relatifs à la Sélection des Consultants ainsi que les dispositions du décret n° 2002-3158 du 17

Décembre 2002 portant réglementation des marchés publics et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété resteront applicables au marché qui sera éventuellement conclu dans le cadre de la présente mission.

....., le.....

LU ET ACCEPTE

Le représentant habilité du Consultant

(Date, signature et cachet

avec nom, prénoms et qualité du signataire)

LU ET APPROUVE

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE LA MANOUBA

LU ET APPROUVE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE GAFSA

Annexes

ANNEXE 1

DECHARGE DE RECEPTION DU DOSSIER

Je soussigné

Nom et Prénom

Agissant en qualité de.....

Au nom et pour le compte de la Société :

.....

.....

Inscrite au registre de commerce des sociétés le

Sous le N°

Faisant élection de domicile à :

.....

.....

Fax N° : **E-Mail :**

Tél :

Déclare avoir retiré les "termes de référence" du dossier de candidature n°01/2010 pour la mise en place d'un Système de gestion de l'Information et d'Aide à la prise de Décision à l'Université de la Manouba.

Fait, à.....le

Cachet et Signature

Annexe 2

Liste de structure à étudier à l'Université de la Manouba

Structure	Lieu d'implantation
UMA (Rectorat de la Manouba)	Campus universitaire de la Manouba
FLAHM	
IPSI	
ISD	
ISHMN	
ENSI	
ESC	
ESEN	
ISCAE	
ISAMM	
ISB	
ESSTD	DEN DEN
ENMV	Sidi Thabet
ISSEP	Ksar Said
IPH	La Manouba

Cachet et Signature

Annexe 2 bis

Liste de structure à étudier à l'Université de Gafsa

Structure	Lieu d'implantation
UGAF (Rectorat de Gafsa)	Gafsa
Faculté des Sciences de Gafsa	
Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Gafsa	
Institut Supérieur d'Administration des Entreprises de Gafsa	
Institut Supérieur d'Arts et métiers de Gafsa	
Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Gafsa	
Institut Supérieur des Sciences et des Technologies de l'énergie de Gafsa	
Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Gafsa	
Institut Supérieur du Sport et de l'Education Physique de Gafsa	
Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Tozeur	
	Tozeur

ANNEXE 3

REFERENCES TECHNIQUES DU CONSULTANT DANS L'ELABORATION D'ETUDES EN TIC

**Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours
des 5 dernières années (2009-2013)**

**À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque
mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.**

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client:		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :	Valeur approximative des services en USD :	
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du Consultant : _____

NB: on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant

ANNEXE 3bis : Participation Locale
REFERENCES DES SOCIETES/BUREAUX D'ETUDES TUNISIENS DANS
L'ELABORATION D'ETUDES EN TIC

**Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours
des 5 dernières années (2009-2013)**

**À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque
mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.**

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client:		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :	Valeur approximative des services en USD :	
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du Consultant : _____

NB: on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant

ANNEXE 4

REFERENCES TECHNIQUES DU CONSULTANT DANS LE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS

Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours des 5 dernières années (2009-2013)

À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client:		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :	Valeur approximative des services en USD :	
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du Consultant : _____

NB: on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant

ANNEXE 4bis : Participation Locale
REFERENCES DES SOCIETES/BUREAUX D'ETUDES TUNISIENS DANS
DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS

**Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours
des 5 dernières années (2009-2013)**

**À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque
mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.**

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client:		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :	Valeur approximative des services en USD :	
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du Consultant : _____

NB: on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant

ANNEXE 5

REFERENCES TECHNIQUES DU CONSULTANT DANS LES MISSIONS D'ETUDE DES SYSTEMES D'INFORMATION

**Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours
des 5 dernières années (2009-2013)**

**À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque
mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.**

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client:		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :	Valeur approximative des services en USD :	
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du Consultant : _____

NB: on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant

ANNEXE 5bis : Participation Locale

REFERENCES DES SOCIETES/BUREAUX D'ETUDES TUNISIENS DANS LES MISSIONS D'ETUDE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Compléter le formulaire par les projets qui ont été réalisés à bien au cours des 5 dernières années (2009-2013)

À l'aide du formulaire ci-dessous, indiquez les renseignements demandés pour chaque mission pertinente que votre société/organisme a obtenue par contrat.

Nom du projet :		Pays :	
Lieu :		Personnel spécialisé fourni par votre société/organisme (profils) :	
Nom du Client :		Nombre d'employés ayant participé au projet :	
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du projet :	
Date de démarrage (mois/année) :	Date d'achèvement (mois/année) :	Valeur approximative des services en USD :	
Nom des consultants associés/partenaires éventuels :		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés :	
Nom et fonctions des responsables (Directeur/Coordinateur du projet, Responsable de l'équipe) :			
Descriptif du projet :			
Description des services effectivement rendus par votre personnel :			

Nom du Consultant : _____

NB: on peut remplir autant de formulaires que les missions jugées pertinentes par le consultant

ANNEXE 6 : MOYENS EN PERSONNEL DU CONSULTANT

1. PERSONNEL PERMANENT DU CONSULTANT :

TOTAL :

PERSONNEL ADMINISTRATIF :

PERSONNEL TECHNIQUE :

2. COMPETENCE DES RESSOURCES HUMAINES DU CONSULTANT :

Domaine de compétence	Effectif
Management des projets	
Etude des systèmes d'informations	
L'ELABORATION D'ETUDES EN TIC	
Le développement des applications	
Autres (à préciser)	